

Le Tour du Morvan

Descriptif

Dans le cadre idéal du Parc Naturel du Morvan, poumon vert de la Bourgogne, les chemins sont nombreux et parfaitement adaptés aux chevaux, c'est un lieu privilégié de liberté et de dépaysement.

Randonnée très galopante et très sportive sur d'excellents chevaux d'endurance, pour la plupart pur-sang Arabes et Anglo-Arabs sortant en compétitions officielles, souvent nés et élevés sur place. Cette aventure demande donc un niveau équestre confirmé et une excellente condition physique. L'accompagnement est assuré par un guide de tourisme équestre amoureux de sa région.

Le prix ne comprend pas l'acheminement au départ de la randonnée dans le Morvan. Pour les cavaliers voyageant en train, des transferts sont organisés depuis les gares d'Autun et du Creusot-Montchanin TGV.



Programme



Jour 1 : accueil autour de 20h aux gares d'Autun (71) et/ou du Creusot-Montchanin TGV (71), et transfert au centre équestre, ou arrivée directe en fin d'après-midi au centre équestre à Sommant (71). Présentation de la randonnée, dîner convivial et nuit en chambres d'hôtes du gîte.

Jour 2 : pour cette première étape, nous mettons le cap sur le lac des Settons en passant par l'aire des Poterons et la forêt d'Anost. Cette journée se déroule dans un cadre particulièrement sauvage et il n'est pas rare de ne croiser des humains qu'une fois arrivés à notre hébergement du soir. Cette journée se termine sur les rives paisibles du lac des Settons où nous attend un petit hôtel bucolique du Morvan.



Jour 3 : aujourd'hui, une étape extrême de par la variété des terrains parcourus. Nos chevaux deviennent saumons pour remonter les rivières, mouflons pour escalader le rocher de la Pérouse et nous offrent des souvenirs inoubliables. En fin de journée, nous atteignons le village de Brassy en Morvan, pour le dîner et la nuit.

Jour 4 : en selle pour un grand périple de 50 km en direction de Vézelay, le but de notre étape. Vézelay reste une cité mythique, point de départ des pèlerins sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Les dons des pèlerins ont permis la construction de la basilique Sainte-Madeleine. C'est également ici que Bernard de Clervaux prêcha la seconde croisade. Mais, après cette journée bien remplie, nous réservons la visite de Vézelay au lendemain matin...

Jour 5 : le début de la matinée est consacré à une visite de Vézelay et de sa basilique. Nous retrouvons ensuite nos montures pour une belle étape matinale qui passe par le site de Pierre-Perthuis et ses deux ponts. Après la pause-déjeuner, nous empruntons des chemins herbeux de bocage jusqu'à l'entrée de la propriété du château de Lanfilly. Dîner dans ce château quelque peu rustique mais terriblement charmant...

Jour 6 : nos montures nous mènent au lac de Pannecière qui offre des possibilités de baignade pour chevaux et cavaliers, si la météo le permet. Puis nous repartons vers Château-Chinon pour le dîner et la nuit.

Jour 7 : pour cette avant dernière étape, nous mettons le cap sur Bibracte, le plus grand chantier celtique d'Europe. Nous attaquons ensuite l'ascension du mont Beuvray (800 m), le point culminant de la randonnée. Dîner et nuit à Saint-Léger sous Beuvray.

Jour 8 : notre parcours emprunte des pistes en forêt et en montagne, à travers de très beaux paysages sauvages et préservés. Les pistes de la course internationale de Sommant nous permettent de rejoindre à vive allure l'écurie où se termine ce tour du Morvan. Dîner au centre équestre et nuit en chambres d'hôtes du gîte.

Jour 9 : départ après le petit-déjeuner ou transfert aux gares d'Autun et du Creusot-Montchanin.



| Départ | Retour | Prix |
|------------|------------|---------|
| 27.05.2023 | 4.06.2023 | 1 750 € |
| 15.07.2023 | 23.07.2023 | 1 750 € |
| 9.09.2023 | 17.09.2023 | 1 750 € |

| Durée totale | Jours à cheval | Niveau équestre |
|--------------|----------------|-----------------|
| 9 | 7 | Confirmé |

| Langue | Confort |
|----------|---------------|
| Français | Intermédiaire |

Informations pratiques

Conditions de randonnée

Randonnée itinérante très galopante sur des chevaux d'endurance de haut niveau, qui requiert donc un niveau équestre confirmé et une excellente condition physique. Nuits en gîtes, en hôtels et en château. Déjeuners champêtres copieux et variés, chauds ou froids selon la saison, dîners dans les gîtes et hôtels. Les bagages sont transportés d'étape en étape par un véhicule d'assistance.

Bagages

Un sac de voyage souple limité à 20 kg. Paquetage conseillé : 2 culottes d'équitation, boots et mini-chaps conseillées, pull, chemises et T shirts, veste ou blouson, coupe-vent ou imperméable, tenue de détente, babouches ou claquettes, chapeau ou casquette, lunettes de soleil, maillot de bain, trousse de toilette, serviette de toilette, crème solaire, gourde, couteau de poche, appareil photo, vos médicaments habituels.

Pour cette randonnée, il est obligatoire de porter un casque (non fourni) pour la pratique de l'équitation (norme NF EN1384).

Climat

Dans le Morvan, les températures minimales (au point du jour) et maximales (après-midi) moyennes sont : mai 10-18°, juin 13-22°, juillet 15-24°, août 15-24°, septembre 12-20°.

Prix

Le prix comprend la randonnée équestre, tous les hébergements, tous les repas durant la randonnée, les transferts A/R depuis les gares d'Autun et du Creusot-Montchanin.

Le prix ne comprend pas l'acheminement jusqu'au départ de la randonnée dans le Morvan, l'assurance multirisques, les pourboires, les dépenses personnelles. Pour les cavaliers souhaitant des chambres individuelles, le supplément est de 360 €, sous réserve de disponibilités.

Le prix est établi sur la base d'un nombre minimal de 6 cavaliers pour un maximum de 12.

Poids

Tout cavalier de plus de 85 kg est prié de nous consulter avant l'inscription.

Inscription

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'un acompte de 30% du prix du voyage : chèques à l'ordre de Cavaliers du Monde, CB sur le site Internet ou chèques-vacances. Le solde est dû 45 jours avant le départ.





Assurance

Tout participant doit être couvert par une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement. Pour les cavaliers étant déjà assurés (carte de crédit, assurance multirisques, licence FFE, etc.), il suffit de nous en communiquer les coordonnées. Dans les autres cas, nous proposons une assurance assistance-rapatriement dont la prime est de 3% du prix du voyage.

Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente répondent au décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

Conditions particulières

Toute inscription à nos randonnées implique l'adhésion à nos conditions générales et à nos conditions particulières, dont chacun reconnaît avoir pris connaissance.

Annulation de notre part : si le nombre d'inscrits est insuffisant, la randonnée peut être annulée à notre initiative au plus tard 31 jours avant la date de départ prévue. Dans ce cas précis, les inscrits seront intégralement remboursés, sans pour cela pouvoir prétendre à une indemnité.

La spécificité des randonnées équestres implique que nous nous réservons le droit de ne pas accepter une personne qui ne présente pas les capacités équestres ou physiques lui permettant de participer sans risque à nos randonnées.

Annulation de la part d'un inscrit : les annulations qui nous sont communiquées au moins 31 jours avant la date de départ prévue donneront lieu à un remboursement du montant réglé, déduction faite de l'éventuelle prime d'assurance et de frais de dossier de 80 € par personne. Au-delà de cette date, les retenues sont :

- Entre 30 et 21 jours : 25% du prix de la randonnée
- Entre 20 et 8 jours : 50%
- Entre 7 et 2 jours : 75%
- Moins de 2 jours : 100%

Toute randonnée interrompue pour raison de santé est susceptible de faire l'objet d'une indemnisation des journées non effectuées par votre assurance assistance-rapatriement, si vous avez souscrit cette garantie.

En revanche, toute interruption volontaire du participant en cours de randonnée n'ouvre droit à aucun remboursement. Il en est de même en cas d'exclusion pour incapacité physique ou équestre.

Nulle contestation du prix de la randonnée ne pourra être prise en compte après celle-ci, il incombe à chaque participant d'estimer avant le départ si le prix de la randonnée lui convient.

Responsabilité des participants : les espaces sauvages que nous parcourons à cheval sont relativement éloignés des centres de secours. Cette donnée constitue naturellement un risque que les participants reconnaissent avoir pris en compte avant d'entreprendre ce type de randonnée.

Tourisme Responsable

Cavaliers du Monde a été en 2009 le septième tour-opérateur en France labellisé Tourisme Responsable par AFNOR Certification et l'unique tour-opérateur équestre.

